

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Fondamentaux techniques 2
Type de module	Module de l'orientation Illustration
Code	22FTEI
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	6 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Fondamentaux techniques 1, avoir suivi l'atelier d'initiation en sérigraphie donné lors de la semaine hors cadre (semestre d'automne)
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Sérigraphie avancée (projet) : développer des projets en approfondissant la maîtrise de la sérigraphie. Impression / Fabrication : acquérir les connaissances de base permettant de maîtriser le façonnage, les techniques de reliure artisanale et les procédés d'impressions.
Contenus et formes d'enseignement	Sérigraphie avancée (projet) : exercices et réalisation de projets personnels. Impression / Fabrication : introduction pratique aux techniques d'impressions, de reliure et de façonnage d'objet éditoriaux au travers d'exercices pratiques.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Sérigraphie avancée (projet) : l'évaluation est fondée sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x ainsi que sur sa capacité à agir de manière autonome au sein de l'atelier de sérigraphie. Impression / Fabrication : l'évaluation est fondée sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Clovis Duran, Thomas Perrodin, Julien Tavelli
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	19.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.